

Une séance publique du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 03 juillet 2020

à 16h00

dans les Salons de l'Hôtel de Ville

*
* *
*

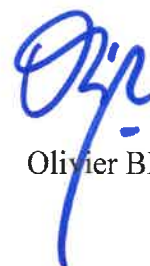
ORDRE DU JOUR

- 1 - Installation du Conseil Municipal
- 2 - Election du Maire
- 3 - Fixation du nombre des Adjoints
- 4 - Élection des Adjoints
- 5 - Lecture de la charte de l'élu local
- 6 - Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public
- 7 - Modalités de dépôt des listes pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Conformément aux dispositions de l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, et dans l'objectif de respecter les mesures barrières, le nombre de personnes pouvant assister à cette séance est limité à 20.

Elle sera retransmise selon les modalités habituelles sur internet.

Le Maire



Olivier BIANCHI